

<http://gec.venissieux.org/Nos-differents-dispositifs-de-vaccination>



La lettre des élus communistes et apparentés de Vénissieux N° 64 - octobre 2021

Nos différents dispositifs de vaccination...

- La lettre -

La lettre
des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 64 - octobre 2021



Date de mise en ligne : jeudi 28 octobre 2021

ESTO
Nos différents dispositifs de vaccination consistent à offrir les conditions du droit au vaccin pour tous, malgré les énormes inégalités sociales dans l'accès à la santé qui concernent notre pays depuis longtemps et qui ne sont continuées et confortées dans la crise sanitaire. Il s'agit de compenser les maux de vaccination par conscience pour obtenir la carte des inégalités sociales : Plus de 80% dans les communes riches du France, 60% à Vénissieux et dans les villes populaires.

EVOLUTION DU DISPOSITIF DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19
Dès le 1er janvier 2021, la Ville de Vénissieux, avec l'Agence Régionale de Santé et le CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) de Vénissieux, s'est engagée dans l'organisation de la vaccination contre la Covid-19. Après une première phase au CCHS (Centre Départemental d'Hygiène Sociale), une seconde jusqu'au 28 août, dans le Centre Joliot-Curie, un camion aménagé et adapté à la vaccination, mis à disposition par l'Établissement Français du Sang, stationne chaque jour, du lundi au vendredi, dans tous les quartiers, depuis le 1er septembre 2021. Un dispositif mobile de vaccination contre la Covid-19, au plus près des habitants.

Motilde PICARD - Maire

Nos différents dispositifs de vaccination contribuent à créer les conditions du droit au vaccin pour tous, malgré les énormes inégalités sociales dans l'accès à la santé que connaît notre pays depuis longtemps, et qui se sont confirmées et confortées dans la crise sanitaire.

Il suffit de comparer les taux de vaccination par commune pour retrouver la carte des inégalités sociales ! Plus de 90% dans les communes riches de l'ouest, 50% à Vénissieux et dans les villes populaires.

Si l'État s'était appuyé sur les médecins de proximité, s'il avait donné des moyens pour recréer dans tous les quartiers des centres de santé accessibles et en lien avec les habitants, cela aurait été différent.

Nous savons pourtant que le monde ne pourra sortir de cette pandémie, durablement, qu'en permettant à l'ensemble de la population d'accéder au vaccin. Pour vaincre la pandémie, deux mesures sont indispensables : reconnaître tous les vaccins agréés par l'OMS et lever la propriété intellectuelle sur la production des vaccins pour en faire un bien public mondial et stopper ainsi la course au profit. C'est possible d'enclencher la procédure de licence publique. C'est l'existence d'un vaccin non breveté qui a permis, en son temps, l'éradication de la poliomyélite. La France devrait être à la pointe de cette campagne, mais avec ce régime des premiers de cordée, elle est, avec l'Union européenne, la meilleure alliée des Big Pharma.

[Pour lire l'intervention complète...](#)